

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 19 octobre 2020

Délibération n° 202010-01

COMPTE-RENDU DU CA EXCEPTIONNEL DU 17 FEVRIER 2020

Approbation par le CA du compte-rendu

Le Conseil d'Administration approuve le compte-rendu de la séance du 17 février 2020.

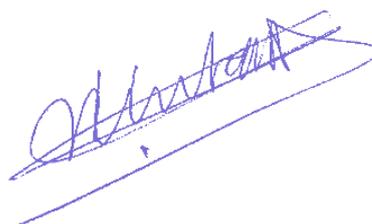
Résultats des votes

Nombre de votants en ligne : 32

Pour à l'unanimité : 32 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 19 octobre 2020,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Innocent MUTABAZI



**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL**

Lundi 17 février 2020

Relevé de décisions du Conseil d'Administration Exceptionnel de Normandie Université du lundi 17 février 2020**PARTICIPANTS**

COLLEGE ETABLISSEMENTS		
NOM PRENOM	EMARGEMENT	PROCURATION
ALEXANDRE Joël	Présent	
BOUKHALFA Mourad	Présent	
DENISE Pierre	Présent	
HAMET Jean-François	Présent	
LABRUNYE Raphaël	Absent	Joël ALEXANDRE
REGHEM Pascal	Présent	
COLLEGE A		
ADOUI Lamri	Absent	Nathalie AUBOURG
BARAKAT Georges	Présent	
BEAUNIEUX Hélène	Présente	
CHEVE Morgane	Absente	
BOYER Olivier	Présent	
FADILI Jalal	Absent	Jean-François HAMET
GUALOUS Hamid	Absent	
SIMON Fanny	Absente	
COLLEGE B		
AUBOURG Nathalie	Présente	
BERCHE Pierre-Emmanuel	Présent	
FAUBERT Samantha	Absente	
GLEYSE Bernard	Présent	
HAZIZA Typhaine	Présente	
LEDOUX Alain	Absent	Mourad BOUKHALFA
SALHI Karim	Absent	
WORMS Anne-Lise	Présente	procuration à Hélène BEAUNIEUX jusqu'à son arrivée à 14h45

COLLEGE BIATSS

COUSIN Laurent	Présent	
DUCHEMIN Benoît	Présent	
GADOUM Virginie	Présente	
GALAS Ludovic	Absent	Olivier BOYER
KRUMMEICH Raphaëlle	Présente	
LEBOULLENGER Claire	Absente	Virginie GADOUM
MOULIN Nathalie	Absente	Pierre DENISE
ROMANSKI Zolira	Absente	

COLLEGE DES ETUDIANTS

ALY Gladys	Absente	
BESNARD-VAUTERIN Clément	Absent	
BOULIAU Emma	Présente	
CAMPION Amandine	Absente	Yoann WERQUIN
CHOKOMERT Hugo	Absent	
CONTE Lucien	Absent	
DFAILI Leïna	Absente	Emma BOULIAU
FEVRIER Maxime	Absent	
FICHAUX Alice	Absente	Lara LEMAIRE
HELOIN Camille	Absente	
LE COZ Arthur	Présent	
LEMAIRE Lara	Présente	
MOISSON Matis	Absent	
SAUTREUIL Antoine	Absent	
VIEL Alix	Présente	Arthur LE COZ
WERQUIN Yoann	Présent	

COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIES

AYUSO Sandrine	Absente	

COLLEGE DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

BEAUVAIS Laurent	Absent	
BORDES François	Absent	
BOULANGER Mélanie	Absente	
CRAYE Etienne	Présent	
EGLOFF Valérie	Absente	
ETANCELIN Pascale	Présente	
EUDELIN Philippe	Absent	
GASTINE Jean-Baptiste	Absent	

GOUTTE Dominique	Présent	
GUEGOT Françoise	Absente	
JURIE-BEAUDET Valérie	Absente	Pascale ETENCELIN
LEVI-MILLER Damaris	Absente	
MILLET Marc	Absent	
RIOLET Fabien	Absent	
MEMBRES DE DROIT		
GAVINI-CHEVET Christine	Absente	
DELAUNE Bertrand	Absent	
EQUIPE DE DIRECTION		
BOURAIMA-LELONG Hélène	Présente	
CANET Christine	Présente	
CLEREN Carine	Présente	
GANDOLFO Pierrick	Présent	
GAUTIER Alban	Présent	
HEYNEN Thierry	Présent	
LHÔTE Loïck	Présent	
LUET Mathieu	Présent	
MUGNIER Marie-France	Présente	
MUTABAZI Innocent	Présent	
INVITES		
BOITIER Guillaume	Absent	
BRUNEL Christine	Présente	
LEBOUIS Stéphanie	Présente	
OULD-ALI Samir	Absent	
PANNECOUCKE Xavier	Présent	
BRETEL Pascal	Présent	

Innocent MUTABAZI ouvre la séance à 14h15, il explique que suite à la démission de monsieur Lamri ADOUI de la présidence de la ComUE Normandie Université, il a été nommé Administrateur provisoire de ce même établissement, le 18 janvier 2020, par la Rectrice de la Région académique de Normandie. Il a pour mission de continuer les activités de la ComUE Normandie Université : la gestion des affaires courantes (coordination des réponses aux AAP régionaux, du CPER 2021-2027, contribution au SRESRI et S3, proposer l'évolution de la ComUE vers une ComUE Expérimentale et la préparation du rapport d'évaluation HCERES, et la poursuite de la réalisation des projets engagés.

Il donne lecture des procurations, le quorum est 36 votants dont 24 présents et 12 représentés. Le quorum physique est atteint.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales
2. Modification du règlement intérieur
3. Confirmation du Bureau de Normandie Université
4. Délégation de signature
5. Questions diverses (à envoyer à presidence@normandie-univ.fr, 48H avant la réunion)

1. Informations générales

Innocent MUTABAZI, présente au Conseil d'Administration diverses informations de concernant la ComUE et ses établissements :

- Le 28 janvier 2020, une délégation du HCERES est venue à Caen afin d'informer sur la procédure de présentation du rapport d'auto-évaluation dans le cadre de la vague B. Le HCERES a organisé 3 ateliers : un atelier sur l'évaluation des coordinations territoriales, un atelier sur l'évaluation des formations des écoles doctorales et collèges doctoraux et un atelier sur les entités de recherche. Innocent MUTABAZI salue la mobilisation et participation active de différents acteurs à ces ateliers.
- A la suite de l'appel à labellisation d'Instituts Carnot lancé en juin 2019, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé le 7 février 2020 que 37 Instituts Carnot – dont le Carnot I2C – seront labellisés pour une durée de 4 ans et 2 Instituts Carnot pour une période probatoire de 18 mois. Ces 39 Instituts bénéficieront de 62 millions d'euros de financement annuel visant à renforcer la recherche partenariale. Porté par Normandie Université et sélectionné Tremplin Carnot en janvier 2017, I2C vient de franchir une étape essentielle lui permettant de conforter son rôle d'acteur privilégié de la recherche en chimie pour l'innovation des entreprises.
- Le COPIL de l'Appel à Manifestation d'Intérêt des Réseaux d'Intérêts Normand (RIN) s'est tenu le 11 février 2020 à l'INSA de Rouen Normandie. Innocent MUTABAZI rappelle les différents dispositifs RIN :
 - RIN doctorants 100 %,
 - RIN doctorants 50 %,
 - RIN Recherche avec les RIN plate-forme, les RIN Emergent et les RIN Tremplin. Ces RIN ont été évalué par l'ANR. Sur les 107 projets déposés, 64 projets ont été évalués « A », cela témoigne de la qualité des travaux réalisés par la communauté.

Le 3 mars les responsables des établissements rencontreront Madame Françoise GUEGOT la vice-présidente de la Région en charge de l'enseignement supérieur, afin de discuter de faire un bilan de l'AMI RIN 2020 et lancer des propositions pour l'année prochaine.

- Il annonce que dans la semaine aura lieu un dépôt de demande de labellisation de Data Center. La ComUE, ainsi que les responsables des établissements accompagnés de leurs vice-présidents numériques et le CRIANN préparent la lettre d'engagement de labellisation. Il donne la parole au vice-président numérique de Normandie Université, Loïck LHÔTE, qui rappelle qu'il y a 3 ans un 1^{er} appel à labellisation d'un centre de données régionales a été réalisé mais le dossier normand n'avait pas été accepté à 2 voix près. La 2^{ème} vague a été lancé début septembre 2019, la date de dépôt du dossier complet est le 20 février 2020. Loïck LHÔTE explique que le site normand n'est pas prêt pour ce dépôt, il a donc été demandé au ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche et de l'Innovation si la Normandie pouvait tout d'abord exposé son projet de trajectoire. Le ministère a donné un avis favorable et c'est sur ce document que travaillent les différents établissements et le CRIANN. La lettre sera déposée ce 20 février 2020.
- Des réunions sont en cours entre la Région Normandie et les établissements d'enseignement supérieur normands pour la préparation de la stratégie régionale d'Innovation pour une stratégie de spécialisation intelligente (RIS3).
- Mathieu LUET explique que la ComUE a un programme de valorisation des étudiants entrepreneurs aux travers de 2 formules : depuis 4 ans le PEPITE Vallée de Seine (entre les Universités de Normandie et l'Université de Cergy) et Disrupt Normandy. PEPITE c'est l'entreprenariat étudiant, c'est-à-dire l'accompagnement de nouveaux étudiants pour qu'ils puissent atteindre l'esprit d'entreprendre. Au mois de mars se tiendra un comité de pilotage pour soutenir ce qui a été engagé dès le départ avec en ligne de mire la demande du ministère sur le PEPITE 2 qui vise à pouvoir sensibiliser tous les étudiants de tous les établissements à l'esprit d'entreprendre. Disrupt Normandy a été lancé en janvier 2018 lors de la labellisation du PIA 2, que la ComUE avait remporté avec le « School Lab » (un partenaire privé). Ce démarrage s'est d'abord fait sur le territoire de Caen avec 2 années passées à développer des projets des étudiants en lien avec les entreprises et pour la 3^{ème} année le développement

se fera sur Rouen avec une volonté à la fin du semestre 2020 d'avoir des étudiants de Caen et Rouen en pluridisciplinaire pour travailler en lien avec les entreprises.

- Pierrick GANDOLFO explique que le collège des écoles doctorales se réunit une fois par mois avec les équipes de direction des écoles doctorales, les établissements sont également représentés au travers de leurs pôles ou de leurs équipes de direction avec les vice-présidents recherche et formation doctorale. Dans la perspective du prochain contrat de site, après une concertation avec les directions des écoles doctorales et le collège des écoles doctorales (CED), lors de la réunion la semaine précédente, le conseil des membres a décidé de maintenir à la fois le nombre et le périmètre des 8 écoles doctorales dont 4 actuellement en Sciences Technique Santé et 4 en Sciences Humaines et Sociales. Les travaux en cours au sein du CED portent sur la généralisation du rapport annuel d'activités pour tous les doctorants quelques soit leur discipline et le mode de financement. Ce rapport leur permettra de faire un point d'étape sur leurs activités de recherche, sur les formations qu'ils suivent et leur préparation de l'après thèse. Le formulaire du rapport est un document simple, harmonisé, identique pour tous les doctorants pour éviter de mobiliser beaucoup de temps aux doctorants. On envisage également la traduction des documents en anglais pour les doctorants non francophones, pour rappel 40% des doctorants sont d'origine étrangère pour 2 écoles doctorales cela monte jusqu'à 60 % (PSIME et MISS) il faut rattraper le retard sur la traduction des documents des écoles doctorales notamment les règlements intérieurs, les formations thématiques ou transversales. Enfin la formation éthique et intégrité scientifique depuis le 25 mai 2016 normalement tous les doctorants doivent avoir la possibilité avant de soutenir d'avoir suivi une formation à l'éthique et l'intégrité scientifique. Cela concerne les doctorants inscrits de 2017.
- Nous sommes en trains de préparer 2 RIN Actions Sup : Un RIN Actions Sup « général » et un RIN Actions Sup « International » seront déposés après le 16 mars afin de conventionner avec la Région à partir du 1^{er} juin.
- Les statuts de la future ComUE expérimentale ont été préparés depuis décembre 2018 avec beaucoup d'échanges avec le ministère et récemment une commission ad hoc a été mise en place, elle était composée de 3 représentants de chaque établissement. La ComUE n'a pas pu envoyer de représentant à cette commission au vu des changements de direction. Ces commissions se sont réunies le 20 janvier et le 3 février 2020 et ont préparé une proposition de projets de statuts. Ce document a été envoyé à la DGESIP et celle-ci accueillera les responsables des établissements le 4 mars pendant 1h pour discuter de ces futurs statuts de la future ComUE expérimentale.
- Normandie Université a lancé en janvier 2020 une campagne de communication « Fiers d'être N.U » dans les 3 agglomérations que sont Caen, Le Havre et Rouen. L'objectif est de faire connaître Normandie Université dans la Région et notamment auprès des étudiants, de la communauté universitaire mais aussi des citoyens. Certains membres du Conseil d'Administration demandent si cette campagne a été validée par des membres du Conseil d'Administration ou des représentants des établissements car elle représente la communauté. D'autres précisions sont demandées notamment concernant le financement de cette campagne. Innocent MUTABAZI répond que cette campagne a été décidée par l'équipe de direction de Normandie Université en décembre 2019. Il n'y a pas eu de Conseil d'Administration entre le lancement de cette campagne et aujourd'hui. L'Administrateur provisoire ajoute qu'à la prochaine action de communication sera davantage travaillée avec les établissements.

2. Modification du règlement intérieur

L'Administrateur provisoire demande la modification du règlement intérieur car il y est prévu à l'article 1.1 que lors de la démission du président(e), le paragraphe suivant :

« Lorsque le poste de président(e) est déclaré vacant, à la suite d'un empêchement définitif ou d'une démission, le vice-président ou la vice-président(e) désigné(e) par le Conseil d'Administration, pour suppléer au président ou à la présidente est chargé(e) d'organiser les élections dans un délai de deux mois en vue de remplacer le président ou la présidente pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir »

Monsieur Innocent MUTABAZI précise qu'il a été nommé Administrateur provisoire par la Rectrice et qu'il ne rentre pas dans ce cadre, néanmoins, comme il était vice-président en charge des relations internationales, la commission des statuts qui s'est tenue le 7 février 2020, n'a pas jugé nécessaire de modifier ce paragraphe concernant une administration provisoire. En revanche, afin de ne pas créer d'antécédent il est proposé la modification suivante :

« Lorsque le poste de président(e) est déclaré vacant, à la suite d'un empêchement définitif ou d'une démission, le vice-président ou la vice-présidente désigné(e) par le Conseil d'administration, pour suppléer au président ou à la présidente est chargé(e) d'organiser les élections dans un délai « **raisonnable** » ~~de deux mois~~ en vue de remplacer le président(e) ou la présidente pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir. »

Un des membres de la commission des statuts présent à la séance du 7 février 2020, explicite que le délai « raisonnable » ne pourra excéder 1 an.

Une discussion s'en suit avec les membres du Conseil d'Administration concernant cet article du Règlement Intérieur de Normandie Université qui s'applique dans le cas où un vice-président ou une vice-présidente aurait accepté de prendre l'intérim (cf. article 12 des statuts de Normandie Université). Innocent MUTABAZI ayant été nommé Administrateur provisoire par la Rectrice de la Région Académique de Normandie, n'est donc pas concerné par cet article.

Il est ajouté que ce qui n'existe pas dans le Règlement Intérieur de Normandie Université n'est pas interdit, il a donc été possible pour la Rectrice d'Académie de nommer un Administrateur provisoire avec une feuille de route (et donc non soumis à l'article 1.1 du Règlement Intérieur).

Le Conseil d'Administration décide de ne pas délibérer sur cette modification du Règlement intérieur de Normandie Université.

De plus le Conseil d'Administration demande à l'Administrateur provisoire quelle est la feuille de route qui lui a été donnée par la Rectrice Académique.

Il répond que sa mission consiste en :

- Prendre en charge la gestion des affaires courantes de la ComUE notamment la coordination des réponses aux appels à projets régionaux (comme le CPER 2021-2027) ;
- La contribution aux schémas régionaux de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et aux stratégies de spécialisation intelligentes (dans le cadre du prochain PEO/FEDER) ;
- Proposer des mesures de la ComUE vers une ComUE Expérimentale qui passe par l'écriture des nouveaux statuts en consultation avec les établissements membres ;
- Apporter une intention particulière à l'accompagnement RH de ces transformations (des statuts) pour les Doctorants et les personnels de Normandie Université ; Les aspects financiers sont aussi un préalable afin de ne pas pénaliser les projets et expérimentations portées par la ComUE (Normandie Valorisation, PEPITE, suite de PIA comme LabeX, EUR, Carnot ou encore les projets FEDER) ;
- La coordination de la prochaine évaluation HCERES dans le cadre de l'évaluation de la coordination territoriale au préalable à celle des établissements, la ComUE sera notamment attendues sur des enjeux forts comme l'attractivité des Masters, des Doctorants et le volet International dans la réponse des programmes européens et le volet numérique avec la labellisation des DataCenter Régionaux par le MESRI dans le cadre de l'AAP EquipeX+ qui comporte un axe spécifique (axe 1) dédié au numérique.

3. Confirmation du Bureau de Normandie Université

Innocent MUTABAZI poursuit l'ordre du jour en expliquant qu'en tant qu'Administrateur provisoire il a besoin de moyens humains pour assurer sa mission, après concertation avec le Conseil des Membres, il propose donc au Conseil d'Administration de confirmer l'intégralité du précédent Bureau en « chargés de mission ». En effet, l'Administrateur provisoire n'étant pas un président il ne peut avoir une équipe de vice-présidents sauf le vice-président numérique qui lui est statutaire.

Il ajoute que la précédente vice-présidente en charge de la Recherche, Annie-Claude GAUMONT a démissionné. Il propose monsieur Michel GRISEL en tant que chargé de mission en charge de la recherche. Il aura notamment pour mission de rédiger le volet recherche du rapport HCERES, coordonner les appels à projets EquipeX+ (axe 2), l'animation des pôles de formation et de recherche, etc.

Il ajoute qu' hormis Annie-Claude GAUMONT, l'ensemble de la précédente équipe est d'accord pour poursuivre ses missions.

Il énumère donc les membres du bureau :

- Madame Hélène BOURAÏMA-LELONG – chargée de mission en charge de la formation,
- Monsieur Olivier BOYER – chargé de mission en charge des moyens,
- Monsieur Pierrick GANDOLFO - chargé de mission en charge de la formation doctorale,
- Monsieur Alban GAUTIER – chargé de mission en charge de la documentation, édition et des sciences ouvertes,
- Monsieur Michel GRISEL – chargé de mission en charge de la recherche,
- Monsieur Thierry HEYNEN – chargé de mission en charge de la vie étudiante et culture et de la communication
- Monsieur Arthur LE COZ – chargé de mission étudiant,

- Monsieur Loïck LHÔTE – vice-président en charge du numérique.

Le Conseil d'Administration approuve le bureau proposé par l'administrateur provisoire.

Vote : 36 votants

Pour à l'unanimité à 36 voix

Innocent MUTABAZI informe le Conseil d'Administration qu'il nomme en tant que chargé de mission délégués les personnes suivantes :

- Madame Carine CLEREN – chargée de mission en charge du développement durable,
- Monsieur Mathieu LUET – chargé de mission en charge de l'entrepreneuriat.

Innocent MUTABAZI explique ensuite que conformément aux dispositions de l'article 1.4 du Règlement intérieur, les chargés de mission ont droit à des remboursements et indemnités. Elles représentent un montant de 2/3 de la prime des vice-présidents d'université par décision expresse du Conseil d'Administration, à charge pour Normandie Université d'indemniser en supplément, la décharge d'heure afférente. Il propose donc la rétribution des chargés de mission.

Le Conseil d'Administration approuve la rétribution des chargés de mission.

Vote : 36 votants

Pour à l'unanimité à 36 voix

4. Délégation de signature

Innocent MUTABAZI donne lecture des délégations de signature qui reprennent l'ensemble des délégations de signature qui existaient sous la présidence de monsieur Lamri ADOUI et sont ajoutées :

- La délégation pour Michel GRISEL en tant que chargé de mission en charge de la recherche pour les actes relatifs à leur périmètre de responsabilité, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 5.000 euros HT, ainsi que l'ensemble des documents concernant la formation doctorale, à l'exception du diplôme de doctorat, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.
- Les délégations pour messieurs Christophe DURANT et Michaël AUBERT en tant que directeurs-adjoints des écoles doctorales (HSRT et NBISE) pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.

Sont supprimées :

- La délégation de Michel GRISEL en tant que coordonnateur du réseau CRUNCH et des RIN Chimie. Cette suppression s'explique par un conflit d'intérêt, néanmoins Michel GRISEL pourra signer au titre de sa qualité de chargé de mission en charge de la recherche. La délégation de signature restera « en blanc » jusqu'à ce que quelqu'un d'autre soit nommé en tant que coordonnateur du réseau CRUNCH et des RIN Chimie.
- La délégation du vice-président en charge du développement à l'international (anciennement Innocent MUTABAZI à ce siège).

Le Conseil d'Administration approuve les délégations de signature de l'Administrateur provisoire de Normandie Université.

Vote : 36 votants

Pour à l'unanimité à 36 voix

5. Questions diverses

Le 14 février la présidence de Normandie Université a reçu la question diverse suivante :

« Monsieur l'administrateur provisoire, cher collègue,

En tant qu'élue du Conseil d'Administration de Normandie Université, je souhaiterais que soit discutée au titre des questions diverses, lors de la séance ce lundi 17 Février, la récente campagne de communication de Normandie Université, qu'une pétition signée par plus de cent personnels et étudiants vous invite à faire cesser.

Bien cordialement,
Anne-Lise Worms »

Ce sujet a déjà été abordé pendant les informations générales mais il est précisé par madame Marie-France MUGNIER – Directrice Générale des Services de Normandie Université que cette campagne a été réalisée en interne (conception, créativité, etc), il n'y a pas eu d'agence de communication. Le coût de la campagne est de 24 000 € TTC.

Les membres du Conseil d'Administration s'accordent à dire que le prix de la campagne de communication est exceptionnellement bas.

Innocent MUTABAZI lève la séance à 16h25 et annonce que le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 9 mars sur le site du Havre.

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI,